

Public et prérequis

- Conseillers à la sécurité titulaires du certificat, quelles que soient les spécialités.

Durée

- 1 jour.

Principaux contenus

- ADR 2019 et 2021 : différences, impacts et évolutions.
- Présentation des modifications de l'Arrêté TMD

Modalités de la formation

- Présentiel.
- Effectif : 15 participants maximum.

Documents administratifs remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation



ADR 2021 : FORMATION DEDIEE AUX CONSEILLERS A LA SECURITE

Objectifs généraux

- ◆ Appliquer la réglementation routière du transport de marchandises dangereuses.
- ◆ Identifier les nouvelles prescriptions de l'ADR 2021.
- ◆ Identifier les impacts des modifications par secteurs d'activité.

Les plus de la formation



- ◆ Des formateurs qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des supports digitaux adaptés.
- ◆ Une formation active et interactive avec des exercices pratiques.
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression pédagogique.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ A l'issue de la formation, les participants obtiennent un **Objectifs généraux**
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Codes RCNP/RS : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ /

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les différences entre l'ADR 2019 et l'ADR 2021 et présenter les modifications de l'Arrêté TMD	Variable
Différences entre l'ADR 2019 et l'ADR 2021 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositions générales : partie 1 + Sûreté ▪ Classification des matières dangereuses : partie 2 ▪ Liste des marchandises dangereuses, dispositions spéciales et exemptions relatives au transport de marchandises dangereuses emballées en quantités limitées/quantités exceptées : partie 3 ▪ Prescriptions d'emballage – Prescriptions pour le transport en citernes : partie 4 ▪ Procédures d'expédition : partie 5 ▪ Prescriptions relatives à la construction des emballages, des grands récipients pour vrac (GRV), des grands emballages et des citernes, ainsi qu'aux épreuves qu'ils doivent subir : partie 6 ▪ Conditions de transport, de chargement, de déchargement et de manutention : partie 7 ▪ Equipage et équipement des véhicules : partie 8 ▪ Construction et agrément des véhicules : partie 9 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia
Présentation des modifications de l'Arrêté TMD		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Maîtriser l'impact des modifications	Variable
Synthèse des principales modifications de l'ADR 2021 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositions transitoires d'application de l'ADR 2021 ▪ Changement de nom de la réglementation ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ▪ Nouvelle terminologie pour la mesure de la radioactivité ▪ Mise à jour du 1.1.3.6 ▪ Mise à jour du tableau des marchandises dangereuses à haut risque 1.10.3.1.2 ▪ Nouveau type d'emballage pour le transport de radioactifs (SCO-III) ▪ Précision sur le nom technique pour les UN 3077 et 3082 ▪ Nouveaux « UN » pour les explosifs : 0511, 0512, 0513 ▪ Nouvel UN 3549 pour les déchets médicaux infectieux de catégorie A ▪ Suppression du GE II de l'UN 3291 (déchets infirmerie) ▪ Dispositions spéciales modifiées 360/376/671 ▪ Nouvelles dispositions spéciales 390 (piles au lithium) /393/394/395/675 ▪ Nouvelles instructions d'emballage P622/LP622 ▪ Marque piles au lithium ▪ Marquages d'homologation multiples sur emballages, GRV et grands emballages ▪ Document de transport : précision en cas d'absence de code tunnel ▪ Nouvelles dispositions pour les objets en fonctionnement durant le transport ▪ Surveillance constantes des véhicules soumis à un plan de sûreté 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia
Modification de l'Arrêté TMD		

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Examiner et traiter les questions diverses	Variable
<i>Questions diverses</i>		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Bilan et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

Moyens

Titre	Approvisionnement
CSAMU Salle de cours équipée d'un ensemble multimédia	

Compétences et/ou habilitations spécifiques requises pour l'animation

Titre	Approvisionnement
FREW1 Formateur ADR et Conseiller à la Sécurité	
FRE00 Formateur Risques et Environnement	

Ressources pédagogiques pour le formateur

Supports obligatoires

Titre	Approvisionnement
CD_1017_16 Conseiller à la Sécurité et ADR (Volume 1) Formateurs	IARP
CD_1018_16 Conseiller à la Sécurité et ADR (Volume 2) Stagiaires	

Supports complémentaires

Compléments

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
ADR et Conseiller à la sécurité – Volume 1 : « ADR 2021: Rappels et nouveautés »	CD_1017_16	IARP
ADR et Conseiller à la sécurité – Volume 2	CD_1018_16	

Ressources pédagogiques pour les stagiaires

Supports obligatoires à dupliquer

Titre	Approvisionnement
CD_1018_16 Conseiller à la Sécurité et ADR (Volume 2) Stagiaires	

Supports obligatoires

Supports complémentaires

Compléments

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
ADR et Conseiller à la sécurité – Volume 2: ADR – Principes généraux ADR 2021 – Rappels et nouveautés	<i>dans CD_1018_16</i> FS_12632_16 FS_12797_16	IARP

Maintenance préventive

OUI

Caractéristiques critiques

EFFECTIF : 15 participants maximum.